
Intitulé du Groupe de Travail : « Perturbateurs Endocriniens »

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses.

Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un collectif d'experts compétents et indépendants ou une liste de personnalités compétentes dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

✂ Rôle et missions :

Dans le cadre du programme de travail de l'Agence et en lien avec la Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens (SNPE), le rôle de ce GT sera de formuler des avis scientifiques sur des saisines et questions relatives aux dangers et aux risques chimiques pour la santé humaine liés à une exposition à des substances chimiques présentant des effets néfastes en lien avec un mécanisme d'action cellulaire de type perturbateur endocrinien.

Le groupe de travail aura ainsi pour mission :

- exercer une fonction de veille et d'analyse des rapports, études et publications sur les mécanismes d'action de type PE ;
- recueillir et synthétiser les connaissances sur les mécanismes de perturbation endocrinienne et proposer des critères de classification des substances perturbatrices endocriniennes ; donner un avis sur les modèles d'études de ces effets ;
- concernant des substances données faisant l'objet d'une expertise à l'Anses, identifier les différents effets néfastes tels que ceux sur la reproduction, la fertilité, le développement, le métabolisme, la cancérogénèse, etc. associés à un mode d'action PE et proposer des valeurs repère toxicologiques utilisables pour l'évaluation des risques sanitaires (ERS) ;
- contribuer à la priorisation des substances potentiellement PE devant faire l'objet d'une analyse approfondie de leurs effets en vue d'une éventuelle évaluation du risque sanitaire notamment parmi les populations sensibles et en fonction des fenêtres de vulnérabilité ;

✂ Composition et fonctionnement du GT :

Les membres du GT « Perturbateurs Endocrinien » seront nommés par le directeur général pour une période de 3 ans.

Le GT sera composé d'une quinzaine de membres. Il sera rattaché au CES «REACH».

Le GT se réunira en séances plénières avec une fréquence moyenne d'une réunion toutes les 6-8 semaines.

Outre la participation aux réunions, les experts auront à contribuer à l'expertise par la rédaction de certaines parties des rapports et une relecture critique des documents.

Les compétences recherchées relèvent des domaines suivants :

- santé et environnement en population générale ou professionnelle ;
- identification et caractérisation des effets sur la santé : endocrinologie, biologie de la reproduction, médecine clinique (neurologie, immunologie, gynécologie, cancérologie), toxicologie clinique et/ou expérimentale en lien avec la reproduction et/ou les perturbations endocrines, épidémiologie, métabolisme, neuro-développement, cancers hormono-dépendants...);
- caractérisation des risques,
- évaluation des impacts sanitaires.

Les compétences spécifiques sont mentionnées dans la fiche «compétences recherchées pour la constitution du groupe de travail ».